1

LANNEMEZAN LE MAG

Présentation du nouveau conseil municipal

mandat 2020-2026

Octobre 2020 - Bulletin d'information de la ville de Lannemezan

Solidaires pour mieux vivre demain

Ces six derniers mois d'investissement indéfectible se sont inscrits dans une complexité particulièrement aigüe mais aussi ont mis en exergue toute la richesse de cet engagement au service des autres et de la ville. Servir le bien commun, prendre des décisions rapides face à l'actualité de la crise sanitaire et d'autres à long terme pour l'ensemble des acteurs et des intérêts de la ville, restera mon cheval de bataille.

Cette crise sanitaire nous a, dès le début de ce mandat, mis à l'épreuve. Cette pandémie sans précédent et ce confinement inédit pour tous, nous auront profondément marqués. Le travail efficace des services municipaux, des professionnels de santé, des associations caritatives a porté ses fruits et permis aux citoyens de passer cette douloureuse épreuve au mieux. La solidarité et l'entraide doivent continuer de guider nos comportements.

Les lannemezanais(es) ont su le démontrer pendant cette période critique. Si la vie reprend son cours, ce n'est pas sans changement de nos habitudes de consommation, ni sans modifier son rapport à l'autre et sans questionnement de l'impact de l'homme sur l'environnement. Les actions que nous allons entreprendre seront guidées par ces préoccupations et tiendront compte des attentes de chacun. Nous devons poursuivre l'application des mesures de protection sanitaire, certes contraignantes, mais indispensables à la reprise de notre vie sociale et collective. Le respect de ces dispositions relève de la responsabilité de chacun pour le bien de tous. Plus que jamais, votre vote, votre confiance renouvelée, tout comme la crise que nous traversons me confortent dans mon projet pour une ville résiliente, plus solidaire, dynamique et harmonieuse.

Ce vote consolide les choix et propositions d'une équipe entreprenante, enthousiaste et rajeunie. Le conseil municipal est au travail, les commissions sont formées, la nouvelle municipalité est au rendez-vous.

Sachez que vous pourrez compter sur moi pour être à vos côtés et tenir mes engagements.

Bien cordialement.

BERNARD PLANO

Obligation du port d'un masque de protection, à compter du lundi 19 octobre 2020, pour toute personne de 11 ans ou plus se trouvant sur la voie publique ou dans un lieu accessible au public, sur la commune de Lannemezan.

SOMMAIRE

3-7 ACTUALITÉS
8-10 CONFINEMENT
11 SOCIAL
12 IMAGES
13 TRAVAUX
14-20 DOSSIER
21 FINANCES
22-24 ECONOMIE
25 ENVIRONNEMENT
26-27 CULTURE

Mairie de Lannemezan – 1, place de la République – 65300 LANNEMEZAN
✆ 05 62 40 72 72 – Directeur de la publication : Bernard PLANO
Rédaction, Maquette, Photos : service communication.

Rentrée scolaire **particulière** sous le signe de la Covid-19

Une rentrée particulière, marquée par des règles sanitaires strictes qui ont retardé les inscriptions jusqu'au dernier moment. Toutefois, on peut constater que les effectifs sont stables. C'est donc une rentrée scolaire 2020 atypique et rythmée, pour tous les écoliers : apparition de marquages colorés au sol, sens de circulation à respecter pour se rendre aux toilettes, ne pas approcher à plus d'1 mètre de distance de son camarade, se laver les mains le plus souvent possible... Des consignes plutôt plaisantes et vécues comme un jeu pour la plupart des bambins ! Par contre, le personnel communal d'entretien, lui, n'a pas le temps de s'amuser ! Au contraire, il lui est demandé d'appliquer le protocole sanitaire en plus de ses taches quotidiennes, à savoir, l'aération des locaux plus fréquente, le nettoyage désinfectant des surfaces les plus touchées (poignets, portes...), des ateliers, des espaces communs et ce une fois par jour. De plus, profitant de l'absence des enfants le mercredi, la journée est entièrement consacrée au ménage total, à la désinfection des classes et de tout le matériel utlisé. Ainsi la classe peut se dérouler de façon sereine, pour tous.

Ce mois d'octobre les enfants ont bénéficié de La Semaine du Goût® avec des menus «saveurs» et des ateliers mis en place

par les agents des écoles. Cette animation, encadrée par les gestes barrières, a été réellement appréciée. Pour la suite, les ALAE organisent des ateliers de création afin de décorer la ville pour les fêtes de fin d'année. Les projets à venir sont à l'étude mais restent menacés par cette crise sanitaire.

Afin d'en être informés, n'oubliez pas de consulter le site de la ville : www.lanemezan.fr.

Caisse des Ecoles - 308 rue Alsace Lorraine - ✆ 05 62 99 13 31
Nouveaux horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h, après-midi sur rendez-vous.
Mercredi : matin sur rendez-vous et après-midi fermée au public.

Nouveau bulletin d'informations

Après plus de 50 numéros sous le nom de «Lannemezan Infos», le bulletin municipal change de look impulsé par la nouvelle équipe élue lors des dernières élections municipales de mars dernier.

C'est sous un nouveau nom, «LANNEMEZAN LE MAG» et avec une nouvelle présentation que le bulletin municipal continuera à vous tenir informé sur les diverses actions conduites par la municipalité. Ainsi vous retrouverez des articles sur les projets communaux en cours ou à venir, sur les structures participant à la vie de la commune (associations, écoles, commerces,...), sur l'agenda des évènements prévus prochainement.

Infos : service communication de la ville, au 308 rue Alsace Lorraine,
✆ : 05 62 99 13 58 - communication@mairie-lannemezan.fr

EN RAISON DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS, CERTAINES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES DANS CE NUMÉRO SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE NON CONTRACTUELLES AU MOMENT DE LA DIFFUSION DU BULLETIN MUNICIPAL. IL EST DONC CONSEILLÉ DE SE RENSEIGNER AVANT CONCERNANT LA PROGRAMMATION D'ANIMATIONS OU D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS.

PLUS D'INFOS EN LIGNE SUR LE SITE: WWW.LANNEMEZAN.FR OU SUR LES RÉSEAUX FACEBOOK : MAIRIE LANNEMEZAN ET SE DISTRAIRE À LANNEMEZAN

Ce qu'il faut savoir sur le **couvre-feu**

Le 22 octobre 2020, le Premier ministre a annoncé que 54 départements et une collectivité d'Outre-mer sont concernés par des mesures de couvre-feu, dont le département des Hautes-Pyrénées. Le couvre-feu est entré en application le samedi 24 octobre à minuit et pour une durée de six semaines.
Aucune activité n'est possible de 21h à 6h du matin. Pour non respect du couvre-feu et motifs non valables des amendes seront appliquées allant de 135 € à 3750 € en cas de récidive.
Des exceptions, décidées en concertation avec les autorités locales, sont possibles et nécessitent une attestation de dérogation (disponible ci-contre).
Les dérogations sont par exemple prévues pour raisons médicales, pour raisons professionnelles ou pour assistance aux personnes vulnérables. L'ensemble des motifs de dérogation sont à retrouver sur l'attestation. Cette dernière, valable 1 heure, peut être remplie sur smartphone, sur papier ou écrite sur papier libre. Dans le cas d'un motif professionnel, elle doit être accompagnée d'un justificatif de l'employeur (disponible ci-contre). Certains lieux demeurent fermés de jour comme de nuit, tels que les bars, les salles de sport, les foires et salons.
Le télétravail, quand le métier le permet, est fortement recommandé avec une jauge minimale de 50% des effectifs. Cette jauge est également applicable au sein des universités.
Les établissements recevant du public de plein air (stades par exemple) sont soumis à une jauge de 1 000 personnes.
Tous les établissements recevant du public ne peuvent plus accueillir de public après 21h. Les activités économiques se déroulant sur la voie publique (chantiers, tournages) peuvent continuer à s'exercer. Les déplacements entre les départements ne sont pas interdits ou limités.
L'ensemble du territoire, ayant été placé de nouveau en état d'urgence sanitaire depuis le 17 octobre, se doit de respecter d'autres mesures telles que :

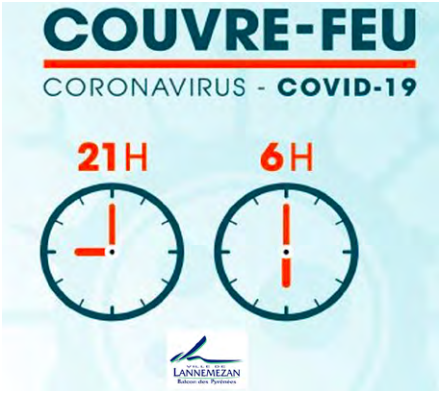

- Interdiction de tout rassemblement de plus de 6 personnes dans l'espace public et privé.
- Interdiction des rassemblements privés incompatibles avec le port du masque (fête de mariage, soirée étudiante…)
- Dans tous les établissements recevant du public, un protocole sanitaire strict est appliqué : jauge de 4m² par personne dans les lieux à fréquentation « debout », occupation d'un siège sur deux dans les lieux à fréquentation « assise ».

Le port du masque demeure obligatoire tant dans les rues de la ville et dans les espaces clos recevant du public.
Nous vous demandons de bien vouloir respecter toutes ces consignes et d'appliquer sans modération les gestes barrières afin de lutter contre le coronavirus pour protéger les personnes les plus vulnérables, ainsi que votre famille, vos enfants, vos amis, vos collègues, vos voisins.

Dégradations au cimetière

C'est avec stupéfaction que le lundi 10 août des dégats importants ont été constatés sur différentes tombes tant anciennes que récentes au cimetière de la ville. Stèles détruites, croix renversées, pots de fleurs cassés, plaques commémoratives brisées… Des actes de vandalisme inacceptables estimés à plus de 30.000 €. Toutefois l'efficacité des gendarmes avec l'aide des indices relevés par les Techniciens en Identification Criminelle ont permis d'interpeller rapidement 2 jeunes jugés en comparution immédiate. En effet, le plus impliqué dans l'affaire a écopé de 18 mois de prison dont 8 mois ferme et de 12 mois dont 6 ferme pour son compère, assortis tous 2 d'une mise à l'épreuve de 2 ans.
Abasourdis par ces actes d'incivilités, le Maire a engagé chaque citoyen concerné et la commune à porter plainte auprès de la gendarmerie. Des agents municipaux on été mis à disposition pendant quelques jours afin d'aider les familles à ranger leurs sépultures et à procéder à certains travaux. Suite à cela, Jean-Philipe Dasté, responsable du cimetière, a assuré une permanence en Mairie afin de répondre aux différentes interrogations des familles. Des moyens de surveillance du site sont à l'étude.

Une prière de réparation a été célébrée samedi 19 septembre, par Mgr Nicolas Brouwet et le Père Dominique Aubian accompagnés par les familles des défunts concernées, la communauté paroissiale et les élus de la ville.

Service funéraire, Mairie, 1 place de la République : ✆ 05 62 40 72 90 – ✆ 07 60 81 83 17du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

VOUS TROUVEREZ EN RECTO UNE ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE ET EN VERSO UN JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL À UTILISER LORS DE VOS DÉPLACEMENTS LORS DU COUVRE-FEU DE 21H À 6H.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 51 du décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Demeurant : _____

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire[1] :

[ ] Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation

[ ] Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé

[ ] Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants

[ ] Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant

[ ] Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative

[ ] Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative

[ ] Déplacements liés à des transits pour des déplacements de longues distances

[ ] Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie

Fait à : _____

Le : _____ à : _____

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

[1] Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

Découpez la feuille suivant les pointillés.

Vous trouverez en recto un justificatif de déplacement professionnel et en verso une attestation de déplacement dérogatoire à utiliser lors de vos déplacements lors du couvre-feu de 21h à 6h.

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL[1]

En application de l'article 51 du décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Nom et prénom de l'employeur : _____

Fonctions : _____

certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et le ou les lieux d'exercice de son activité professionnelle ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, ne peuvent être effectués avant 21h et/ou après 6h :

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Lieu de naissance : _____

Adresse du domicile : _____

Nature de l'activité professionnelle : _____

Lieux d'exercice de l'activité professionnelle[2]: _____

Moyen de déplacement : _____

Durée de validité[3] : _____

Nom et cachet l'employeur :

Fait à :

Le :

---

1. Ce document, établi par l'employeur, est suffisant pour justifier les déplacements professionnels d'un salarié, qu'il s'agisse :
   - du trajet habituel entre le domicile et le lieu de travail du salarié ou des déplacements entre les différents lieux de travail lorsque la nature de ses fonctions l'exige :
   - des déplacements de nature professionnelle qui ne peuvent pas être différés, à la demande de l'employeur.
2. Il n'est donc pas nécessaire que le salarié se munisse, en plus de ce justificatif, de l'attestation de déplacement dérogatoire. Les travailleurs non-salariés, pour lesquels ce justificatif ne peut être établi, doivent en revanche se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le premier motif de déplacement.
3. Indiquer tous les lieux d'exercice de l'activité du salarié, sauf si la nature même de cette activité, qui doit être scrupuleusement renseignée, ne permet pas de les connaître à l'avance (par exemple: livraisons, interventions sur appel, etc.).
4. La durée de validité de ce justificatif est déterminée par l'employeur. Il n'est donc pas nécessaire de le renouveler chaque jour. Cette durée doit tenir compte de l'organisation du travail mise en place par l'employeur (rotations de personnel par exemple) ainsi que des périodes de congé ou de repos.

Découpez la feuille suivant les pointillés.

Concours de **Noël**

Pour la troisième année, la commune organise le concours des maisons illuminées de Noël. Ce concours met à contribution les Lannemezanais(es) à la décoration de leur ville et à la magie de Noël à travers les illuminations de leurs habitations. Chaque année, les concurrents ne manquent pas d'imagination pour embellir notre ville, enchanter le cœur et émerveiller le regard de nos concitoyens lors des fêtes de Noël. Cet événement joyeux a pour but de favoriser les échanges, de créer du lien et de l'entraide afin qu'ensemble on vive mieux.
Tout le monde peut participer, que vous ayez un jardin, une terrasse, un balcon vous pouvez décorer l'espace dont vous disposez !
Pour vous inscrire, plusieurs possibilités : télécharger en ligne le bulletin d'inscription, le remplir et le ramener à la mairie, ou bien vous rendre directement à la mairie pour le remplir sur place et cela jusqu'au 4 décembre. Les membres de la commission parcourront la commune pendant les fêtes de fin d'année afin de récompenser les décorations les plus remarquables. Ces illuminations tant appréciées par les adultes que par les enfants nous permettront d'avoir des étoiles dans les yeux en ces temps moroses et remplis de restrictions.

Mairie, 1, rue de la République - ✆ : 05 62 40 72 72
Infos sur : www.lannemezan.fr

Nouvelle implantation du marché

Parmi les changements en centre-ville, la réorganisation du marché hebdomadaire du mercredi est un fait marquant. En effet, le point de départ de cette modification est l'obligation, au mois d'avril dernier, d'ouvrir le marché dans un périmètre fermé afin de pouvoir respecter les gestes barrières. L'implantation dans les rues n'est donc plus possible et le choix de l'installer sur la place du Château s'est dessiné naturellement. En effet la taille de cette place permet un espace sécuritaire pour tous et offre des coffrets électriques suffisants pour les ambulants. Avec un nombre limité de commerçants à sa réouverture (15 emplacements), le marché a repris au fil des semaines son ampleur habituelle pour accueillir, pendant l'été, plus d'une centaine de camelots. De ce fait, le périmètre a été élargi aux rues adjacentes et ce jusqu'à la Halle aux Légumes, lieu privilégié des producteurs locaux. On sait par expérience que ce nombre va diminuer pendant l'hiver. Afin de maintenir malgré tout une bonne dynamique sur le marché, une nouvelle équipe municipale travaille à maintenir l'implantation actuelle du marché s'étalant de la Halle aux Légumes à la place du Château en passant par la rue Carnot. Suite à un arrêté préfectoral du 2 Septembre 2020, le port du masque est obligatoire tant pour les ambulants que pour les promeneurs dans l'enceinte des rues du marché.

BREF

Bientôt 16 ans, pensez au recensement Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois suivant vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens (conduite accompagnée par exemple). Elle facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Par la suite, vous obtiendrez un certificat de participation qui remplacera l'attestation de recensement. Pour se faire recenser, rendez-vous en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille des parents, ou par internet.

Emmaüs : Installé en centre-ville depuis plus de 3 ans, la communauté Emmaüs de Lannemezan propose à la vente de bonnes affaires et permet aussi à des personnes en reconstruction de s'affirmer dans leur reconquête d'une vie meilleure et autonome. Les locaux se situent rue du Maréchal Juin, (face au parking, derrière la salle des fêtes). Dépôt de vos objets ou retraits de vos achats : mardi et jeudi de 14h à 17h30, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

LES SERVICES MUNICIPAUX RÉACTIFS ET MOBILISÉS

Lorsque le président de la République a annoncé le 16 mars dernier des mesures de confinement pour endiguer l'épidémie de la COVID-19, la mairie a dû rapidement réagir afin d'asssurer ses missions de service public. Ainsi les divers services se sont organisés afin de répondre aux urgences et inquiétudes de la population tant sociales, qu'éducatives, sanitaires et autres. Les associations caritatives de la ville en lien avec la mairie se sont mobilisées afin de gérer au mieux cette situation inédite et inconfortable pour tous.

Services administratifs et techniques :

Un accueil téléphonique pour répondre aux interrogations des administrés a été mis en place immédiatement et jusqu'à la fin du confinement en passant par le standard de la mairie. Ainsi une employée communale a orienté toutes les demandes et assuré le suivi des dossiers relevant des affaires générales, funéraires et autres. Les services techniques ont quant à eux maintenu des permanences afin de pallier à des besoins urgents de la population. En effet les astreintes de la station d'épuration, des égouts, de la sécurité et des bâtiments communaux ont été renforcées. Les ramassages d'encombrants et des déchets verts ont été suspendus.
Des exemplaires papiers d'autorisation de sortie ont été mis à disposition de la population à la Mairie ainsi que dans des commerces. Le service sécurité de la ville a veillé à ce que les différents protocoles, arrêtés et circulaires soient appliqués et diffusés à la population comme aux agents municipaux.

Services sociaux :

Afin de répondre à l'isolement social très douloureux des personnes vulnérables contraintes au confinement, un dispositif exceptionnel d'écoute et de conciergerie solidaire a été mis en place avec la «Croix-Rouge chez vous» qui répondait aux personnes nécessitant une écoute ou demandant une aide d'urgence. De même les associations caritatives présentes sur la ville telles que l'Entraide Paroissiale, le Secours Catholique, les Restos du Cœur et la Croix-Rouge ont maintenu leurs actions envers les plus démunis.
Le Centre communal d'action sociale fermé au public a assuré le portage de repas pour les personnes âgées. Le standard du CCAS a été tranféré sur le téléphone de sa directrice, ainsi toutes les demandes ont été prises en compte et dirigées sur un travailleur social du CCAS. A l'EHPAD Les Fougères la décision a été prise de fermer l'entrée au public (familles, professionnels extérieurs ...) afin de protéger la structure et tous ses résidents et membres du personnel. Chacun s'est mobilisé pour la mise en place d'une barrière de désinfection rigoureuse mais aussi pour continuer une prise en charge de qualité dans le soin, l'aide et le soutien des personnes accueillies. Le standard a répondu à tous les appels et permis aux familles d'avoir des nouvelles de leurs proches.

Les masques :

Ce ne fut pas chose aisée que d'obtenir des masques réutilisables pour l'ensemble des administrés. La municipalité et la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan ont travaillé en partenariat pour permettre aux habitants de disposer d'un masque en tissu de type AFNOR, des masques dits «grand public». Pour les lannemezanaises et les lannemezanais, ces masques ont été offerts par la mairie et des jours de distribution au gymnase ont été mis en place afin que chaque administré puisse récupérer 2 masques. Quant aux personnes vulnérables elles ont été livrées directement à domicile, par les agents de la ville. Pour les personnes non disponibles sur les créneaux de distribution le retrait du masque fut possible en prenant rendez-vous directement en Mairie.

DISTRIBUTION GRATUITE
+ 4 000 Masques à la population

CONSOMMATION HEBDOMADAIRE SERVICES MUNICIPAUX
450 Masques
Gel et désinfectant : 25 litres

Ces mêmes mesures de confinement ont également concerné la Résidence de La Fontaine avec un agent du CCAS référent. Cette implication professionnelle et personnelle de qualité fut digne d'un service public solidaire. Le travail engagé, avec force et conviction, par tout le personnel, malgré la fatigue et le stress a préservé un maximum de personnes dans ce difficile confinement.

n centre Covid-19 à la halle du Nébouzan

Ce centre avait pour but de diagnostiquer l'infection du coronavirus sur des malades présentant des symptômes pouvant être interprétés comme suspects. Ces patients étaient dirigés dans ce centre uniquement sur avis de leurs médecins traitants. Ce Centre COVID-19 fut à l'initiative des médecins du Plateau de Lannemezan, de Saint Laurent de Neste et de La Barthe de Neste qui ont mobilisé de nombreux praticiens des diverses professions médicales et paramédicales pour intervenir dans la prise en charge des patients. Il a fonctionné pendant plus d'un mois avec du personnel bénévole qui se relayait.

Marché hebdomadaire :

Le marché du mercredi perturbé dans son organisation a été un sujet récurrent sur le site de la ville. En effet sa nouvelle implantation, son sens de circulation à l'intérieur de son périmètre et les bons gestes à adopter ont été communiqués régulièrement afin que celui-ci se déroule au mieux. Le mercredi, le personnel communal et la police municipale ont procédé au comptage de personnes, au respect des gestes barrières, à la vérification des autorisations de sortie afin que le marché puisse perdurer et obtenir l'autorisation préfectorale. Lorsque les masques commandés par la ville ont été reçus, le site a immédiatement posté un article repris par facebook, détaillant le processus à suivre pour en bénéficier. Des affiches affirmant le soutien de la Mairie aux commerces et artisans de la ville ont été créées par le service communication et diffusées sur les réseaux d'affichage de la ville.

Education :

Les écoles de la ville ont été fermées dès le lundi 16 mars tout comme les services périscolaires (garderie et restauration scolaire).
Toutefois un dispositif d'enseignement à distance fut mis en place par l'Éducation Nationale. Une continuité pédagogique a permis de maintenir un contact régulier entre les élèves et leurs professeurs. Lannemezan fut «centre ressource» pour l'accueil des enfants du personnel prioritaire sur l'école des Bourtoulets en lien avec les enseignants et l'Education Nationale.
Dès le jeudi 19 mars, les premiers enfants étaient accueillis par 2 agents de la Caisse des Ecoles, relayés par 2 enseignants bénévoles sur le temps scolaire. Depuis, cet accueil de 7h30 à 18h30 n'a cessé d'être fréquenté de façon croissante. Les locaux et matériels furent soigneusement nettoyés après leur utilisation et un ménage complet en supplément a été effectué tous les soirs par le personnel communal.
Le mercredi le service a été maintenu grâce au Centre de Loisirs de la ville qui a pris le relais. Le confinement est intervenu au moment des inscriptions scolaires. Une prolongation a donc été proposée aux familles et le suivi des dossiers a été assuré par mail et par téléphone.
Le responsable du service sécurité de la ville a suivi de près l'application du protocole sanitaire dans les écoles tant pendant le confinement que lors de la rentrée scolaire de septembre. Il a également été le fournisseur pour tous les services de gel hydroalcoolique et de masques pour tous les agents selon leurs besoins.

La Petite Enfance

L'accueil des enfants des professionnels de santé ou personnels de l'aide sociale à l'enfance sans solution de garde a été mis en place ainsi que l'enregistrement des demandes.
En période de confinement le site de la ville a communiqué sur le site de la CAF monenfant.fr qui proposait un centre de loisirs en ligne pour les familles avec des services d'écoute, des avis d'experts, et des conseils pratiques.

Communication :

Le site internet de la ville : www.lannemezan.fr a lui communiqué toutes les infos pratiques et utiles à la population sur les sujets sociaux, solidaires, éducatifs, sécuritaires et autres. La page facebook de la mairie et le panneau lumineux situé face à la mairie ont également pris le relais et fait circuler toutes ces informations quotidiennement. Voici un récapitulatif des informations que l'on pouvait y trouver. Les informations du gouvernement ont été relayées sur les pages d'actualités avec notamment les autorisations de déplacements en téléchargement pour justifier de tout déplacement. On pouvait également être renseigné sur le fonctionnement de diverses administrations telles que la CPAM, la CAF, la Poste ou encore le SMECTOM qui gère le rammassage des ordures ménagères. Des données sur les commerces ouverts avec leurs horaires adaptés, ceux qui proposaient des livraisons ou encore de la vente à emporter y étaient régulièrement mises à jour.

Ateliers mobilité pour les séniors

Présent sur le département depuis 2014, Wimoov exerce ses activités principalement auprès des demandeurs d'emploi. Depuis 2018, la plateforme Occitane s'adresse également aux personnes retraitées avec un service dédié. Son objectif est le maintien à domicile des séniors le plus longtemps possible afin qu'ils restent autonomes. De plus, ces ateliers permettent de lutter contre l'isolement et la sédentarité. Avec l'appui de la Communauté des Communes du Plateau de Lannemezan, un programme de 6 ateliers a été programmé afin que les personnes puissent enrichir leurs compétences de déplacement. Ils ont démarré le 21 septembre et ce jusqu'au 30 novembre, à raison d'un atelier tous les 15 jours à la salle du Renouveau.
Tous ces ateliers se déroulent dans le respect des règles sanitaires et le port du masque est obligatoire.
Les ateliers mobilités sont gratuits et ouverts à tous les séniors, n'hésitez pas à vous renseigner !

Renseignements et Inscriptions auprès d'Alice Lorenzi, Conseillère Mobilité.
✆ : 06 47 25 75 23 ou sur : alice.lorenzi@wimoov.org

Prochains ateliers à la salle du Renouveau du Plateau, rue Paul Bert : les lundis, 2, 16 et 30 novembre 2020.

Nouvelle animatrice au **Relais d'Assistantes Maternelles**

RAM DE LANNEMEZAN
Rue du Hourc
ANIMATIONS
tous les mardis matins de 9h30 à 12h
PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS
mardis et jeudis
de 13h à 17h15
vendredis
de 14h à 17h

RAM DE CAPVERN
CENTRE DE LOISIRS
22, rue du 11 Novembre
ANIMATIONS :
les 2è et 4è jeudis du mois
de 9h30 à 11h30

RAM DE TILHOUSE
LA MAIRIE
35, route des Baronnies
ANIMATIONS
le 3è jeudi du mois
de 9h30 à 11h30

RAM DE LA BARTHE DE NESTE
CENTRE DE LOISIRS
14, rue de la Poste
ANIMATIONS
le 1er jeudi du mois
de 9h30 à 11h30

Relais Assistants(es) Maternels(es) ✆ : 06.76.85.01.40 / 05.62.39.44.80 – courriel : ram.escargole65@gmail.com

Le RAM L'Escargole créé en 2007 par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville, est un lieu de rencontres, d'échanges et d'animations à destination des assistant(e)s maternel(le)s du secteur, des gardes d'enfants et des parents d'enfants de 0 à 3 ans. Ces animations gratuites se déroulent dans les divers lieux dont Lannemezan, Capven, Tilhouse ou encore La Barthe de Neste. Ainsi, il vient à la rencontre des assistantes maternelles, des parents et futurs parents du territoire.
Régulièrement des activités sont mises en place par la nouvelle animatrice Morgan Larrouy et sont relayées sur le facebook du RAM. Dernièrement, ont eu lieu la création d'un souffleur à bulles, la création de cartes pour les aînés dans le cadre de la Semaine Bleue, de la sophrologie, de l'éveil musical...
Pour tous renseignements et participation à ces ateliers, vous pouvez contacter Morgane au RAM.

tournoi d'échecs

cinéma plein air

D'autres animations se sont déroulées

1 - Fête de la Science
2 - Course de chevaux
3 - Exposition «Regard»
en hommage à Paul Pécheur
4 - Fête foraine de la ville
5 - Don du sang

- Merci à La Dépêche du Midi et au Petit Journal pour leurs photos -

Les services techniques **n'ont pas chômé**

La période de confinement n'a été simple pour personne. Toutefois, les services techniques de la ville ont malgré tout continué de fonctionner, certes de façon restreinte, avec des moyens humains moindres. Ils ont notamment poursuivi les travaux engagés par la municipalité.

Bâtiments communaux :

Cet été au vu de l'inoccupation du gymnase pour cause sanitaire, le service travaux en a profité pour repenser les vestiaires. 2 blocs avec douche et espace de changement par équipe côté masculin ont été créés. La même configuration côté féminin, ainsi que le réaménagement de la travée centrale avec des rangements et les WC pour personne à mobilité réduite sont prévus pour l'été 2021.
Les tribunes du stade François Sarrat ont bénéficié d'une nouvelle couche de peinture et d'un antidérapant sur chaque marche. Des toles acier ont été posées aux tribunes du stade des Bourtoulets en remplacement du bois désuet.
La salle des fêtes restée au calme pour cause de confinement a bénéficié de nouveaux rideaux, de rafraîchissement des murs et d'une scène refaite à neuf.

Assainissement :

Les travaux d'assainissement pour cause de vétusté ou d'effondrement du réseau ont été réalisés rue Carnot et rue des Moulins. Quant à la rue du 8 Mai, ce sont plus de 800m de réseaux d'assainissement qui ont été refaits avec branchement à chaque habitation. Ces travaux concernaient la collecte des eaux usées souterraines avec un revêtement provisoire. Puis, s'en suivront les travaux de surface avec notamment l'embellissement paysager et l'aménagement des trottoirs.
Certains trottoirs et aménagements de rues ont été repensés, comme l'esplanade rue Maréchal Juin où encore «l'espace Bégué», rue Pasteur. S'en suivra le service des espaces verts qui prendra le relais en vue d'un aménagement paysager.

Vestiaires et douches au gymnase

Travaux assainissement, rue du 8 Mai

Espace Bégué, rue Pasteur

Nouveau local pour la Diane du Plateau

L'abattoir ayant été vendu, il a fallu reloger la société de chasse de la ville. Les services techniques ont alors réhabilité l'ancienne fumière des abattoirs en bâtiment fermé totalement aménagé pour les chasseurs. En effet, avec du matériel de récupération et des heures de travail, les agents municipaux ont entièrement réalisé cet espace. L'association disposera donc d'une salle d'accueil, d'une salle de découpe ainsi que d'une chambre froide pour stocker la viande. La société de chasse, la Diane du Plateau, présidée par Alain Clarens, régule essentiellement le gros gibier tels que les chevreuils et les sangliers. Afin de mutualiser les moyens humains et d'organiser la chasse en battue les chasseurs sont regroupés avec 6 autres sociétés de chasse des communes alentours.

La Diane du Plateau, ✆ 06 29 22 66 75

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Maire**

QUELQUES CHIFFRES

3 946 inscrits
2 375 votants
2 303 exprimés

Taux de participation : **60,19%**
Votes nuls : **1,98%**
Votes blancs : **1,05%**

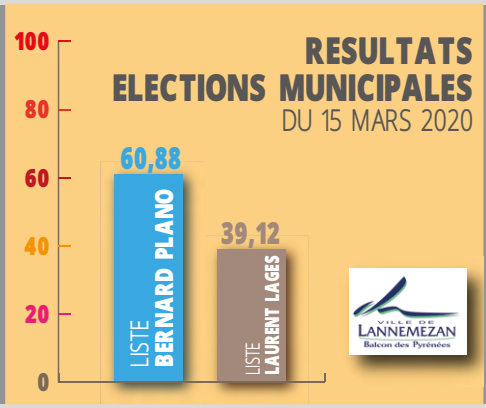

Bernard PLANO
«CONSOLIDONS L'AVENIR DE LANNEMEZAN AVEC L'ÉQUIPE DE BERNARD PLANO»
1 402 voix

Laurent LAGES
«ENSEMBLE PRÊTS POUR LANNEMEZAN»
901 voix

LES 8 **ADJOINTS AU MAIRE**

Gisèle ROUILLON
1ère Adjointe

Pierre DUMAINE
2ème Adjoint

Carine VIDAL
3ème Adjointe

Robert MONZANI
4ème Adjoint

Françoise PIQUE
5eme Adjointe

Jean-Marie DA BENTA
6ème Adjoint

Cindy SIBÉ
7ème Adjointe

Jean-Claude SUBIAS
8ème Adjoint

LES 15 **CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Patrice ABADIE

Jacqueline ALFONZO

Pascal AUDIC

Jean-Marc BABOU

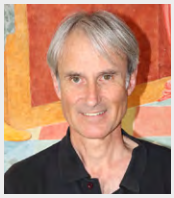
Jean-Pierre CABOS

Sandrine DURAN

Maurine FOSSAT

Stéphanie LAGLEIZE

Alain MAILLÉ

Isabelle ORTÉ

Marie-Claude PUYAU-CIBAT

Marie-France RUFFAT

Ingrid ROUZAUD

Frédéric SIBOUT

Nicolas TOURON

VILLE DE LANNEMEZAN
Balcon des Pyrénées

LES 5 **CONSEILLERS MUNICIPAUX** DE L'OPPOSITION

Philippe LACOSTE

Laurent LAGES

Joël MANO

Stéphanie NOGUES

Sylvie ORTEGA

LES ATTRIBUTIONS ET COMMISSIONS DES ÉLUS

Afin de préparer l'action communale, les élus ont mis en place des Commissions chargées d'élargir le champ de réflexion, permettre l'étude, le suivi des dossiers et des décisions prises en réunions de conseil municipal.

LES ADJOINTS AU MAIRE

GISÈLE ROUILLON, 1ÈRE ADJOINTE
- Ressources humaines
- Finances
- Affaires générales
- Etat civil
- Affaires électorales
- Cimetière
- Service informatique
- Animation du plan global de communication
- Bâtiments administratifs
- Suivi des actions du cabinet du Maire
- Remplacement du Maire si indisponibilité et absence

M. PIERRE DUMAINE, 2ÈME ADJOINT
- Environnement : zones humides, forêt, espaces naturels
- Energies
- Développement durable
- Bornes électriques
- Développement des espaces de repos dans la ville
- Fleurissement - Embellissement

CARINE VIDAL, 3ÈME ADJOINTE
- Plan d'attractivité global de la ville
- Suivi des actions de développement économique
- Suivi de la mise en oeuvre du programme municipal

M. ROBERT MONZANI, 4ÈME ADJOINT
- Ecoles
- Interface dans le secondaire (Collège/Lycée)
- Projet d'école des métiers en tension
- Formation initiale
- Suivi centre de loisirs et local jeunes
- Diffusion de la culture technique et scientifique
- Bâtiments scolaires

FRANÇOISE PIQUE, 5ÈME ADJOINTE
- Politique des aînés : logement des aînés
- Mobilité dans la ville
- Lutte contre l'habitat indigne
- Logement social
- Lutte contre l'exclusion

M. JEAN-MARIE DA BENTA, 6ÈME ADJOINT
- Animation
- Sport
- Associations sportives
- Bâtiments sportifs
- Accessibilité

CINDY SIBÉ : 7ÈME ADJOINTE
- Management du centre-ville
- Revitalisation du centre-ville
- Requalification du marché de plein vent

M. JEAN-CLAUDE SUBIAS, 8ÈME ADJOINT
- Infrastructures
- Voirie, signalétique, sécurité routière, espaces verts, propreté urbaine
- Urbanisme
- Maîtrise d'oeuvre interne
- Travaux
- Commission de sécurité des ERP

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

JACQUELINE ALFONZO
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
- Pollutions
- Risques industriels
- Compensations environnementales
- Suivi des sites industriels

SANDRINE DURAN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
- Optimisation budgétaire

STÉPHANIE LAGLEIZE
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
- Emploi / Insertion

PASCAL AUDIC
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ
- Culture

LES COMMISSIONS

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES
JEAN-MARC BABOU

MEMBRES : Bernard PLANO, Pierre DUMAINE, Sandrine DURAN, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Gisèle ROUILLON, Sylvie ORTEGA
Examiner les questions liées aux finances, à l'administration générale de la collectivité et aux relations avec le citoyen.

TRAVAUX, INFRASTRUCTURES, URBANISME
FRÉDÉRIC SIBOUT

MEMBRES : Bernard PLANO, Carine VIDAL, Patrice ABADIE, Jean-Pierre CABOS, Alain MAILLE, Jean-Claude SUBIAS, Laurent LAGES
Révision générale du PLU, travaux d'investissements en matière d'urbanisme, suivi des chantiers, projets d'aménagements, sécurité routière...

AFFAIRES SOCIALES
MARIE-CLAUDE PUYAU-CIBAT

MEMBRES : Bernard PLANO, Nicolas TOURON, Françoise PIQUE, Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie NOGUES
Prendre part aux dossiers du CCAS, nouvelles activités à mettre en place, actions en lien avec la prévention de l'isolement et partenaire des actions caritatives

BIEN VIVRE
NICOLAS TOURON

MEMBRES : Bernard PLANO, Pascal AUDIC, Jean-Marie DA BENTA, Maurine FOSSAT, Robert MONZANI, Ingrid ROUZEAU, Joël MANO
Animer la ville et fédérer les habitants, les associations, les partenaires de la commune autour de projets communs.
Elle intervient dans les domaines suivants : animations, culture, sports, associations, jeunesse, et l'EPI.

CADRE DE VIE
MARIE FRANCE RUFFAT

MEMBRES : Bernard PLANO, Jacqueline ALFONZO, Sandrine DURAN, Stéphanie LAGLEIZE, Cindy SIBE, Carine VIDAL, Philippe LACOSTE
Marché de plein vent, commerce, management du centre-ville, environnement, traitement des déchets, attractivité, développement de l'habitat, cinéma.

VILLE DE LANNEMEZAN
Balcon des Pyrénées

LES REPRÉSENTATIONS

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS :
FRANÇOISE PIQUE, JEAN-MARIE DA BENTA, ISABELLE ORTE, ALAIN MAILLE, STÉPHANIE NOGUES

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES :
CARINE VIDAL, INGRID ROUZEAU, JEAN MARIE DA BENTA, ROBERT MONZANI, JOËL MANO

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :
JEAN MARC BABOU, ALAIN MAILLE, FRANÇOISE PIQUE, GISÈLE ROUILLON, SYLVIE ORTEGA

REPRÉSENTANTS SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS :
TITULAIRE : BERNARD PLANO,
SUPPLÉANT : ALAIN MAILLÉ

REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE :
GISÈLE ROUILLON

REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE :
ROBERT MONZANI

REPRÉSENTANTS CONSEIL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE :
TITULAIRE : BERNARD PLANO
SUPPLÉANT : JEAN MARC BABOU

REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE PÉNITENCIAIRE :
TITULAIRE : BERNARD PLANO
SUPPLÉANT : JEAN MARIE DA BENTA

REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ESL :
BERNARD PLANO, PATRICE ABADIE, PIERRE DUMAINE, JEAN PIERRE CABOS, CARINE VIDAL, JEAN-CLAUDE SUBIAS

REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE :
TITULAIRES : BERNARD PLANO, PATRICE ABADIE
SUPPLÉANTS : PIERRE DUMAINE, JEAN PIERRE CABOS

REPRÉSENTANTE AU CENTRE DE GESTION DES HAUTES-PYRÉNÉES :
GISÈLE ROUILLON

3 questions à BERNARD PLANO

Monsieur le Maire, vous avez été réélu pour un 4eme mandat, quel message souhaitez-vous adresser aux lannemezanais ?

Je tiens à remercier tous les lannemezanais(es) qui pour la quatrième fois consécutive m'ont renouvelé leur confiance. J'y vois de leur part un constat de réussite, l'expression du souhait de me voir poursuivre les projets lancés et l'approbation de nos actions en faveur du développement de la ville. Cette nouvelle équipe municipale, que je dirige depuis le 26 mai, mettra tout en œuvre pour concrétiser les projets en cours, apporter dynamisme et engouement à notre ville tout en la rendant harmonieuse dans son architecture, ses infrastructures et ses espaces environnementaux. Nous avons des atouts, à nous de les mettre en valeur ! Mais ce mandat démarre dans un contexte totalement imprévu et difficile, avec des mesures sanitaires contraignantes, des directives gouvernementales à mettre à jour régulièrement et un soutien social et solidaire à apporter aux plus démunis.

Je tiens à remercier également tous les lannemezanais(es) qui dans le cadre de leur métier ou en donnant de leur temps ont géré au mieux cette épidémie au plus fort de sa crise. Merci donc au personnel soignant du CMC, aux professionnels de santé qui ont assuré les soins des patients, au centre Covid-19 du Nébouzan qui, bénévolement, dépistait les personnes symptomatiques. Merci aux associations caritatives qui ont soutenu les plus démunis. Merci aux agents municipaux qui ont assuré la continuité des services, ont tout fait pour maintenir un lien, livrer des repas, assurer la désinfection régulière et rigoureuse des établissements recevant du public, agencer les locaux de l'EHPAD, de la résidence La Fontaine, des écoles, des bureaux administratifs afin d'appliquer les gestes barrières.

MERCI

Quels seront alors les premiers dossiers traités ?

Tout d'abord la COVID-19, dossier inédit et imprévu. La nouvelle équipe s'est immédiatement lancée dans la gestion de cette crise en étant en lien constant avec les agents municipaux. En effet, nous avons mis en oeuvre tous les moyens dont nous disposions pour maintenir les activités essentielles à la bonne marche de nos structures et de notre ville. Il a fallu coordonner les services et appliquer les mesures gouvernementales sanitaires pour assurer la sécurité de tous nos administrés. Nous continuerons à veiller au respect des mesures barrières, à l'application des procédures gouvernementales et en particulier le port du masque qui, depuis le lundi 19 octobre, est devenu par arrêté prefectoral obligatoire sur la commune tant à l'extérieur que dans les commerces ou dans les administrations. Nous nous devons de respecter ensemble ces consignes pour la sécurité de tous et surtout celles de nos aînés et des personnes vulnérables.

> "Covid-19, sécurité, management centre-ville"

Certes la sécurité sanitaire est un sujet important, mais la sécurité des administrés est également un dossier à traiter rapidement. Renforcer la vigilance avec notamment notre système de vidéoprotection qui sera étendu dans certaines rues de la ville et implanté au cimetière. La sécurité routière, dossier déjà amorcé, se poursuivra par des actions de protection et de signalisation dans les rues et les routes les plus fréquentées.

Nouveauté de ce mandat, c'est le management du centre-ville dont le service a vu le jour en automne 2019. Son action sera d'autant plus importante que la crise sanitaire a laissé des traces sur la fréquentation commerciale. Un office du commerce municipal sera installé dans un local au cœur de ville. Son rôle au quotidien sera d'assister les commerçants, de favoriser les échanges, d'accueillir les porteurs de projets, de dynamiser les actions et les services existants. C'est un beau challenge comme je les aime ! Dynamiser ce centre-ville en redonnant vie aux vitrines baissées, en favorisant la consommation locale notamment avec le projet City-Foliz lancé par la CCPL, le tout dans un environnement serein et harmonieux, tels sont nos engagements.

Avec ce confinement, nous nous sommes tournés encore plus vers nos aînés qu'ils soient indépendants, vivant en famille ou bien encadrés dans une institution. Afin de les maintenir dans leur ville et de leur rendre la vie plus facile, nous soutenons deux projets privés sur l'habitat inclusif qui sortiront de terre au cours de l'année prochaine. En fait, l'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et âgées qui font le choix de se regrouper entre elles dans un logement axé sur un projet de vie sociale et partagée, le tout dans un environnement adapté et sécurisé. Le premier projet «Homnia» se situera à l'ancienne maison Pouy avec l'accueil de personnes handicapées au rez-de-chaussée avec évidemment des accès PMR, une mixité sociale sera favorisée au premier étage.

Le personnel médical interviendra tous les jours. Une partie du rez-de-chaussée sera elle consacrée au «Club des As», structure communale, visant à accueillir des personnes isolées autour d'animations et de partage d'activités ludiques et intellectuelles. Le second projet se nomme «Age et Vie» et s'adresse au même public, sur le principe de la colocation. Des auxiliaires de vie seront présents en permanence pour accompagner les locataires tout en répondant à leurs besoins instantanés basés sur leurs rythmes de vie. Le soin médical sera fait en fonction des besoins avec les praticiens choisis par les patients. Ce sont toutes deux des structures adaptées, offrant un domicile partagé alliant convivialité et souplesse du mode de vie.

Puis, il y a la culture, comme livre à ouvrir, afin de redonner du baume au cœur aux lannemezanais et de leur proposer une autre vison des choses. C'est l'élément vital d'une ville dynamique, le service culturel nous propose déjà des divertissements divers et variés, expositions, spectacles, concerts... C'est un moyen de nous évader, de nous raconter des histoires, de nous divertir, de nous rappeler le passé et d'imaginer l'avenir. C'est pour donner sens à cela que l'espace du tribunal, après rénovation, lui sera dédié. L'école de musique, la médiathèque et un espace dédié aux expositions seront les premiers à s'y installer. La salle des fêtes, non loin de là, se verra alors reliée au tribunal par un parvis entre les 2 entrées de chaque bâtiment, ce qui valorisera l'entrée sud de la ville. De beaux projets en perspective dans des domaines variés et porteurs de dynamisme. Sans oublier le nouveau cinéma qui sera situé place du Château et qui est en bonne voie de concrétisation tout comme la transformation de l'Eglise des Bourtoulets en lieu d'expression culturelle.

Comment voyez-vous Lannemezan après la Covid ?

Nous devons rester en constante vigilance, le virus est là partout, il touche tout le monde et n'épargne personne. Faisons en sorte de respecter toutes les consignes sanitaires instituées par le gouvernement : portons le masque, lavons nous les mains fréquemment, maintenons la distance entre nous, respectons le couvre-feu de 21h à 6h, pas plus de 6 personnes ensemble, prenons soin de notre famille, de nos amis, de nos voisins.
Considérant l'évolution défavorable de la situation sanitaire dans le département des Hautes-Pyrénées, et plus spécifiquement sur notre commune, le masque devient obligatoire pour les citoyens de plus de 11 ans et doit être porté sur tout le périmètre de la ville, en extérieur comme en intérieur des espaces publics. Nous avons des instuctions de couvre-feu à respecter scrupuleusement. Nous ne devons pas relâcher la vigilance face au coronavirus.
Nous devons veiller, accompagner et soutenir nos citoyens dans leurs différentes situations, réagir efficacement par rapport à l'actualité ainsi qu'au suivi des protocoles et procédures en lien avec les services municipaux. Ce confinement a fait réfléchir beaucoup de citadins. Habiter une maison avec jardin, être entouré des bruits de la nature et télétravailler depuis sa terrasse sont des désirs qui ont fait progresser sérieusement les ventes immobilières sur le territoire. Nous appuyerons les rénovations de façades et la modernisation des bâtiments afin d'embellir la ville et ainsi s'y sentir bien.
Après une longue période de confinement, puis de reprise très progressive d'activité, secteur par secteur, l'heure est aujourd'hui à la relance globale de notre économie, qui a subi de plein fouet l'impact de cette pandémie. L'État et les collectivités locales se sont mobilisés dans la mise en oeuvre d'un plan de relance ambitieux pour permettre de préserver les emplois et soutenir les entreprises les plus fragilisées. Économiquement, de notre côté, nous avons soutenu dès le départ en apportant une aide financière, la ville comme la CCPL, aux commerces locaux en suspendant les loyers communaux et certaines taxes. Ces actions prises dès le confinement perdurent encore et ce jusqu'à la fin de l'année.
En fonction de l'actualité nous adapterons ces mesures. Déjà les subventions aux associations caritatives ont été augmentées et d'autres calibrées à la réalité de leurs besoins.
Durant cette période de confinement, nous nous sommes tournés vers la consommation de produits locaux en privilégiant des circuits courts. Pour cela un projet est en cours afin de valoriser nos produits afin de les faire connaître au grand public. Côté bien-être, c'est un projet réseau santé visant à mutualiser des moyens et à suivre le parcours du patient qui sera proposé après réflexion avec les professionnels de santé. Ne pensez pas que nous avons oublié de développer économiquement notre ville. Au contraire, nous analysons de nombreuses opportunités de développement dans les énergies renouvelables, dans l'industrie manufacturière et dans les services. Je peux vous assurer que notre ville continuera à offrir des possibilités d'emplois dans un court-terme . Si nous voulons réussir notre challenge d'inscrire Lannemezan dans les « Petites Villes d'Avenir », ce développement économique est primordial .

> « solidarité entraide »

En attendant le plaisir de vous rencontrer dans la rue, dans des réunions, dans des manifestations sportives, culturelles ou dans des visites, je vous recommande beaucoup de vigilance.

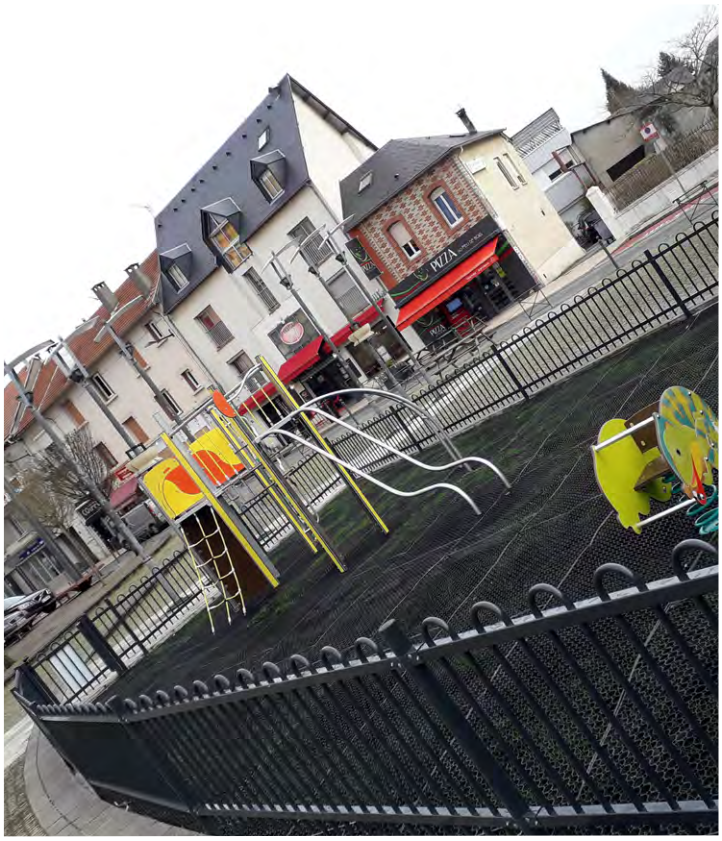

Budget prudent **dans une période** troublée

Comme chacun sait, l'année 2020 est marquée par la COVID-19, ce qui a aussi des conséquences importantes sur la vie municipale.
En effet, le conseil municipal élu le 15 mars dernier n'a pu être installé que le 26 mai 2020. Le budget a donc été voté le 21 juillet dernier, soit avec environ 3 mois de décalage par rapport à une année ordinaire.
Durant cette période les dépenses obligatoires ont été effectuées, ainsi que les dépenses courantes et celles permettant la poursuite du fonctionnement municipal malgré le confinement.
Dans ce contexte d'incertitudes mais aussi dans le but de continuer à se tourner vers l'avenir (croissance verte, insertion des plus fragiles), à l'appui des mesures de protections budgétaires annoncées par le gouvernement, le budget 2020 a été bâti comme un budget de transition :
- en conduisant sur l'exercice les programmes qui étaient en cours et qui ont brutalement été interrompus et en amorçant des opérations raisonnables mais structurantes ;
- en travaillant sur la programmation pour initier des opérations nouvelles dès 2021 (maîtrise d'œuvre et procédures administratives purgées d'ici la fin de l'année pour lancement au premier trimestre 2021) ;
- en travaillant sur la constitution de réserves foncières (acquisitions) pour préparer le développement urbain, économique et social des prochaines années.
Depuis cette année, dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation, le Conseil Municipal n'a plus à voter le taux de cette taxe. Toutefois les autres taux (taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie, et la contribution foncière des entreprises) restent eux inchangés depuis 2013.

Budget communal

2019		2020
	Fonctionnement	
10,18 M€		10,68 M€
	Excédent	
0,49 M€		0,83 M€
	Investissement	
2,98 M€		2,97 M€
	Remboursement capital emprunt	
0,69 M€		0,91 M€

Budget assainissement

2019		2020
	Exploitation	
1,15 M€		1,14 M€
	Investissement	
1,55 M€		1,44 M€

Nouvelles enseignes au centre-ville

Depuis le début de l'année et après le confinement des enseignes se sont implantées sur la ville. Avec un début difficile en cette période sanitaire compliquée pour tous, ces jeunes commerces restent motivés. Afin de soutenir tant les nouveaux que les commerces existants, la cellule management du centre-ville s'active actuellement dans les rues marchandes. Elle rend visite à tous les commerçants dans le but de récolter leurs sentiments, leurs préoccupations et leurs requêtes éventuelles. Cette cellule est composée de Cindy Sibé nouvellement élue et adjointe au maire en charge du centre-ville et de Laurent Debard, manager du centre-ville en tant qu'agent communal. En lien avec un représentant de la CCI et le service développement et attractivité de la CCPL, la cellule management du centre-ville met tout en œuvre pour rendre plus attractif le cœur de ville.

Un barbier dans la ville

C'est début février que le premier barbier sous le nom de Barbershop s'est installé sur la ville, proposant des prestations de rasage et de coiffure uniquement pour les hommes. Équipé de tous les appareils modernes, ce salon vous permet de vous adonner à toutes les fantaisies possibles. Expert de la barbe, il maîtrise toutes les techniques : contours, fondus, rasages à l'ancienne, tailles de moustache, finitions coupe choux ou tondeuse. Que ce soit pour la coiffure ou la barbe (ou la moustache), la fantaisie comme le classique est possible. Afin d'éviter toute circulation du coronavirus, les personnes en attente sont largement éloignées les unes des autres, du gel est à disposition, le masque est obligatoire et une serviette à usage unique sera utilisée pour chaque client.

Ouverture : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14 h à 19h – Sans rendez-vous – 108, rue Georges Clemenceau – ✆ : 09 88 45 99 19

Changement au bar le Club

Carine et Bérengère issues toutes deux de la grande distribution se sont associées pour reprendre le Club en continuant les activités bar et restauration le midi comme le soir. L'entrecôte et le magret restent toujours à la carte. Elles ont également ouvert une boutique de charcuterie et de fromages locaux, produits qui composent également leurs pizzas à déguster sur place ou bien à emporter. Cette boutique ouverte depuis mai, possède sa propre entrée et vous propose également des plateaux de fromage à emporter ou bien à offrir. Il n'est pas nécessaire de réserver pour aller y manger, en terrasse ou bien en intérieur vous y trouverez toujours une place.

Le Club – 15, rue Maréchal Juin ✆ 05 62 39 80 04
Ouverture mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 22h, le mercredi de 8h à 14h et le dimanche de 11h à 22h.

La Centrale de Financement – 166, rue Thiers – ✆ 05 62 39 51 53 contact-lannemezan@lacentraledefinancement.fr – Du lundi au vendredi de 9h à 13h, et de 14h à 18h. Samedi sur rendez-vous uniquement.

La ville courtisée par une nouvelle enseigne

C'est une société de courtage en prêt immobilier et regroupement de crédits qui vient de s'installer début juin dans les anciens locaux du populaire magasin de Chaussures Sotillo. En effet, Sabrina Toujas, native de Tilhouse a vécu 10 ans à Toulouse avant de revenir s'installer à son compte sur le plateau. Elle est la directrice de cette agence qui vient d'ouvrir le 1er juin. Elle vous conseillera dans plusieurs domaines tels que l'acquisition de biens, la construction, l'achat de terrain, le rachat de crédits pour diminuer un taux trop élevé ou le regroupement de crédits pour rallonger la durée du crédit ou diminuer des mensualités ou encore des rachats à l'étranger. Malgré le confinement, son activité a bien démarré et l'impartialité de ses conseils ravie ses clients au plus haut point !

La Fromagerie du Plateau

Jérémy Serres, natif de Tilhouse, a réaménagé la ferme familiale des ses grands-parents en fromagerie comprenant l'atelier de fabrication, une cave d'affinage et un point de vente. Il se charge de transformer le lait de brebis et de vache produit par des éleveurs locaux en Tommes des Pyrénées, en petits fromages frais de brebis. Son «plus produit», ce sont les yaourts artisanaux fabriqués sur place tout au long de l'année. Qu'ils soient de lait de vache, de lait de brebis ou bien un mixte des 2 laits, vous serez conquis ! Dans sa boutique fraichement ouverte vous y trouverez aussi des produits locaux, dont certains sont fabriqués par des copains tels que farine, légumes secs, confitures, conserves de porc noir de bigorre et prochainement des produits à base de truite des Pyrénées. Jérémy peut vous concocter des plateaux cadeaux composés selon votre choix. Le magasin vous accueille en demi-journées dès le mercredi car le début de semaine est essentiellement consacré à la fabrication de ses produits à la ferme où il dispose également d'un point de vente.

La Fromagerie du Plateau – 14, place du 14 Juillet – ✆ : 07 68 07 00 31 – Ouverture le mercredi de 9h à 13h et de 15h à 18h30 puis du jeudi au samedi de 9h à 13h. Page Instagram et facebook : La Fromagerie du Plateau.

Un nouveau fabricant de menuiserie

Avec près de 40 ans d'expérience, Tryba est un concepteur-fabricant de menuiseries de haute qualité, et aussi un franchiseur de renom. Tryba propose aux particuliers l'achat et la pose de fenêtres, portes, volets et accessoires... fabriqués sur mesure dans ses usines en France. Implanté à Tarbes depuis 2 ans, aujourdhui c'est à Lannemezan que l'enseigne ouvre sa 2eme antenne départementale. Alors n'hésitez pas à pousser la porte !

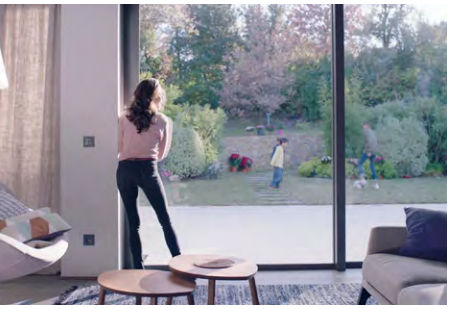

Tryba, 46, rue Alsace Lorraine, ouverture le lundi : de 8h à 12h, le mercredi : de 9h à 12h et le vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h ✆ : 05 62 39 79 44

Ça bouge au centre-ville !

Changement de propriétaires à **Pizz'Oliv** qui en plus de pizzas proposent lasagnes, tourte verte, tiramisu et spécialités niçoises comme petits farcis et pissaladière. Originaires du sud-est, les nouveaux gérants ont amené avec eux leur cuisine méditerranéenne. A déguster en terrasse, ou en salle de 15 places assises nouvellement créée ou bien encore à emporter !

Pizz'Oliv – 4, rue Thiers – ✆ 05 62 39 68 65 ou 06 21 84 67 76. Ouvert tous les soirs de la semaine et les midis du mercredi au samedi, de 12h à 15h et de 19h à 23h.

Le Petit Carrousel anciennement situé à la galerie Paul Bert vient d'emménager dans la rue Thiers, plus commerçante, dans un grand local dédié toujours au dépôt-vente pour enfants, en puériculture, vêtements, jeux et accessoires bébé. L'offre s'élargit avec des vêtements de grossesse. Comme l'an passé, une séance maquillage et un goûter ont été offerts aux enfants pour Hallowen avec également une tombola.

Le Petit Carrousel : 46, rue Thiers – du mardi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 – ✆ 05 62 98 12 54 –

Fabienne, gérante du magasin **Vêtements Castets,** réputé dans la mode maculine depuis des décénnies innove en proposant en plus un rayon femme. Ancienne employée de la boutique Capdevielle, Fabienne revient à ses sources en étendant son activité. Ne manquez pas de découvrir des marques de notoriété pour des produits de qualité.

Les Vêtements Castets 27, rue Gambetta – ✆ 05 67 47 41 83. «Chic mon chèque», bon cadeau de l'association des commerçants accepté.

Ça roule pour les anciens locaux de Peugeot

Tout d'abord **SIAB, Société Industrielle Automobile de Bigorre**, a pris la plus grande partie du bâtiment en janvier et propose des pièces détachées automobiles, poids-lourds, agricoles, également de la peinture auto, de l'outillage et des matériels pour les garages automobiles. Ce magasin qui s'étend sur une surface de plus de 800m², dispose de plus de 80.000 références et s'adresse tant aux professionnels qu'aux particuliers. Christophe Laffargue en est le gérant, accompagné d'Isabelle à la vente et aux commandes et de Lionel, magasinier. Pendant le confinement le magasin fonctionnait uniquement en répondant aux demandes des professionnels. Depuis avril, l'activité a repris son cours normal et cela de façon satisfaisante.

SIAB – 610, rue G. Clemenceau – ✆ : 05 62 40 70 21 – ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30 , le samedi de 8h à 12h.

Puis la franchise **SOS PARE-BRISE+** a ouvert ses portes en septembre. Elle répare et remplace pare-brise, lunette arrière et vitres latérales de tous types de véhicules : automobiles, poids-lourds, engins de chantiers, camping-cars… Les interventions peuvent se faire soit en magasin, soit à domicile ou sur le lieu de travail. Kilian Zenasni, gérant de l'enseigne sur Lannemezan, s'occupe de tout. Il prend le relais avec l'assureur, met à disposition un véhicule de courtoisie et offre la franchise.

SOS Pare-Brise + – 610, rue G. Clemenceau – ✆ : 05 62 40 70 21 – ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 , le samedi sur rendez-vous uniquement.

SPORTS

Pour ce premier numéro de l'année 2020, pas de bilan de saisons, pas de résultats significatifs, pas d'évènement passé à mettre en valeur ! Et pourtant, même si la vie associative a été mise en parenthèse pendant quelques semaines, elle reprend, depuis la rentrée, avec tout le dynamisme qu'on lui connaît. Malheureusement, le forum des associations qui devait avoir lieu cette année est reporté à l'année prochaine. Cependant, vous pouvez retrouver l'ensemble des coordonnées des associations de la commune sur le site de la ville www.lannemezan.fr, onglet « Culture/loisirs », rubrique « vie association » et « annuaire des associations ».

Concernant les associations sportives, les fédérations ont défini des précautions sanitaires propres à chaque activité et, localement, les associations se sont engagées à les respecter pour la sécurité de tous. N'hésitez pas à les contacter pour que votre enfant continue son sport préféré ou en découvre d'autres.
Il en va de même pour les associations culturelles et en particulier pour la Société Musicale qui a réorganisé ses cours dans plusieurs salles pour pouvoir répondre au protocole sanitaire. De même, la bibliothèque de l'Amicale Laïque a rouvert ses portes dès qu'elle a pu et ses membres se tiennent à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de lecture. Cette bibliothèque a d'ailleurs mis en place un partenariat avec la médiathèque du département qui vous donnera accès à de nombreux livres mais aussi film, CD ou jeux. Si une majorité des associations a suspendu son activité, il en est certaines qui au contraire ont dû faire face à un surplus de travail. Il s'agit des associations sociales et en particulier à Lannemezan, les Restos du Cœur, l'Entraide Paroissiale, les Associations Caritatives et le Secours Populaire. Elles sont restées en lien avec leurs adhérents habituels mais ont également permis à d'autres personnes de recevoir des aides que la période Covid avait mis en difficulté. Qu'elles en soient ici remerciées !

Service Sports et Animations, 308, rue Alsace Lorraine, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12H et de 13h30 à 17h30 ✆ 05 62 99 13 55 – 05 62 99 13 56

Avoir son bac et bien le gérer, c'est simple !

Le SMECTOM du Plateau de Lannemezan-Nestes-Coteaux a plusieurs missions qui s'articulent autour de la gestion des déchets ménagers et assimilés. Il assure principalement la collecte de vos déchets qui se fait en porte à porte, en bacs de regroupement ou en point unique de propreté en fonction des communes. Il existe plusieurs collectes en fonction des territoires : ordures ménagères, collecte sélective, verre, cartons des professionnels. Le SMECTOM travaille en complémentarité avec les agents municipaux pour le maintien de la salubrité publique. La mairie quant à elle organise pour ses administrés des collectes d'encombrants et de déchets verts en s'adressant directement aux services techniques de la ville.

Dotation de bacs individuels

Le SMECTOM s'est engagé, depuis deux ans maintenant, dans la dotation de bacs individuels homologués. L'ensemble des foyers de Lannemezan est désormais équipé d'un bac vert pour la collecte des ordures ménagères et d'un bac jaune pour la collecte des emballages recyclables. Pour poursuivre cette transition, la phase de retrait des anciens bacs de regroupement va débuter. Mais rassurez-vous, avant tout enlèvement, une affiche indiquant la date de retrait sera collée sur le conteneur concerné afin de permettre aux utilisateurs de s'équiper en bac individuel. Pour les nouveaux arrivants ou les retardataires, il est toujours possible de faire une demande de bac. C'est simple ! Rendez-vous sur le site internet du SMECTOM (www.smectom-lannemezan.com) puis cliquez dans la rubrique «Particulier» ; vous pourrez alors faire votre demande de bac directement en ligne. Pour plus de renseignements, merci de contacter le service pré-collecte au 06.47.69.55.40

Les dispositions à prendre pour la collecte de vos bacs

N'oubliez pas, les bacs doivent être sortis la veille au soir et uniquement lorsqu'ils sont pleins. Les ordures ménagères sont à déposer dans des sacs fermés mis dans votre bac à couvercle vert. Les emballages recyclables et les journaux, publicités et revues sont à déposer en vrac dans votre bac à couvercle jaune. Les cartons bruns sont à déposer en déchetterie. Attention les déchets posés à côté des conteneurs ne seront eux pas ramassés. Ensuite, dès que possible après la collecte, les bacs doivent être rentrés afin de ne pas encombrer la voie publique. Il faut penser aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et aux familles qui utilisent l'epace des trottoirs pour se déplacer !

A savoir

Organisation des collectes sur la ville

Jours de collectes sur le secteur Lannemezan Nord
Pour les ordures ménagères :
Le lundi de 4h à 11h, le vendredi de 4h à 11h
Pour la collecte sélective :
Le jeudi de 4h jusqu'à 11h

Jours de collectes sur le secteur Lannemezan Sud
Le mardi de 9h à 16h, le samedi de 4h à 11h
Pour la collecte sélective :
Le vendredi de 4h jusqu'à 11h

Merci de sortir les conteneurs la veille, vers 20h.

Des journées thématiques proposées par la Recyclerie du Plateau

Dans le but de réduire davantage les déchets, la Recyclerie du Plateau propose des journées de vente à thèmes, le premier mercredi de chaque mois. Cela a débuté le 7 octobre dernier, avec une journée dédiée aux loisirs. Celle du mercredi 4 novembre concernera les enfants (puériculture, jouets) alors que celle du 2 décembre sera consacrée à la maison (décoration, cuisine). Ainsi vous pourrez chiner et vous permettrez ainsi de donner aux objets une seconde vie. Les objets vendus à la recyclerie proviennent de dons en très bon état, propres et en fonctionnement. Ils sont reçus aux déchetteries de Capvern, Tournay, Nestier et Trie-sur-Baïse ainsi qu'au magasin de Lannemezan les jours d'ouverture. Attention, les vêtements et les chaussures ne sont pas acceptés.

Les horaires d'ouverture du magasin sont : le mercredi de 9h à 16h en continu. Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. La recyclerie sera fermée le vendredi jusqu'à nouvel ordre, ceci pour raisons sanitaires liées au Covid-19.

RETOUR EN IMAGES

EXPOSITION " COULEURS "
ET ATELIERS CREATIFS – DU 12 AU 30 OCTOBRE 2020
AVEC LAETITIA VIDAL ET ROXANE VIDALON

CONCERT " BASSO ASSAI "
SAMEDI 31 OCTOBRE 18H30 EGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

SPECTACLE

Débutons l'année de façon humoristique !

Il y a 30 ans exactement, Pierre Palmade faisait ses premiers pas sur une scène parisienne. Aujourd'hui, il reprend une sélection de sketches qu'il affectionne particulièrement et qu'il a piochés parmi ses 9 one-man-shows. Pierre avait envie de voir si ces sketches avaient toujours la même résonance aujourd'hui...
Avec ce spectacle programmé en début d'année cela peut être une bonne idée cadeau de Noël à offrir, pour partager le plaisir de rire ensemble !

MERCREDI 13 JANVIER 2021
20H30 SALLE DES FÊTES

Écriture : Pierre Palmade
Production : Ki M'aime Me Suive et Les productions du Colonel
Durée du spectacle : 1h20

Réservation : service culturel de Lannemezan : ✆ 05 62 99 13 59
Tarifs : 15€ moins de 18 ans, 25€ normal, 30€ carré d'or
Placement numéroté et limité

SERVICE CULTUREL :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - Mairie Annexe, 308, rue Alsace Lorraine - ✆ 05 62 99 13 59

DU 7 AU 24 DECEMBRE 2020 " SLOW MOTION* " EXPOSITION

Akiko, David et Claudine cheminent tous trois entre terre et ciel, ombre et lumière, construit et sauvage. Leur œuvre se trouve dans cet espace intermédiaire qui symbolise le passage du monde de la nature vers un lieu intérieur où elle est révélée, ordonnée, purifiée. Ils mettent en scène, théâtralisent et conduisent le regard du spectateur, l'invitant à trouver sa place dans un univers paisible, en connexion intime avec le monde naturel.

Ouverture de la salle d'exposition :
lundi au dimanche de 10h à 12h - 14h à 16h30
présence des artistes le samedi et dimanche
Renseignements au service culturel : ✆ 05 62 99 13 59

*Ralentis

AKIKO HOSHINA

Dans son parcours artistique, Akiko Hoshina invente une pratique personnelle de la céramique, en explorant ses facultés à donner à voir l'invisible, sublimer l'œuvre du temps et révéler son empreinte dans la matière, apprivoiser l'érosion des choses. Elle développe une esthétique de la disparition et explore d'autres techniques qui amènent la matière à se métamorphoser, à s'inscrire dans le temps, à tisser une histoire dans la légèreté.

CLAUDINE COUGET

Parce qu'on ne trouve jamais l'objet architectural d'un côté, le paysage de l'autre, mais toujours des alliances et des compositions, le travail de Claudine Couget tourne autour de l'architecture et du paysage, les questionne, les bouscule. Ils en sont le sujet, l'influencent : paysages de l'architecture, architectures du paysage : l'objet devient paysage en même temps que le paysage devient architecture.

DAVID BANKS

Quand il marchait dans les rues de Londres, enfant, David Banks regardait la ville à travers son viseur. Londres était devenue claire et nette. En cherchant l'air frais, il a eu tendance à regarder vers le ciel et son œil a découvert des lignes verticales. La ligne allait alors devenir sa principale inspiratrice et allait transformer son regard à tout jamais. En cherchant le contraste entre lumière et obscurité, il augmente le dramatisme des images et leur donne une nouvelle dimension.

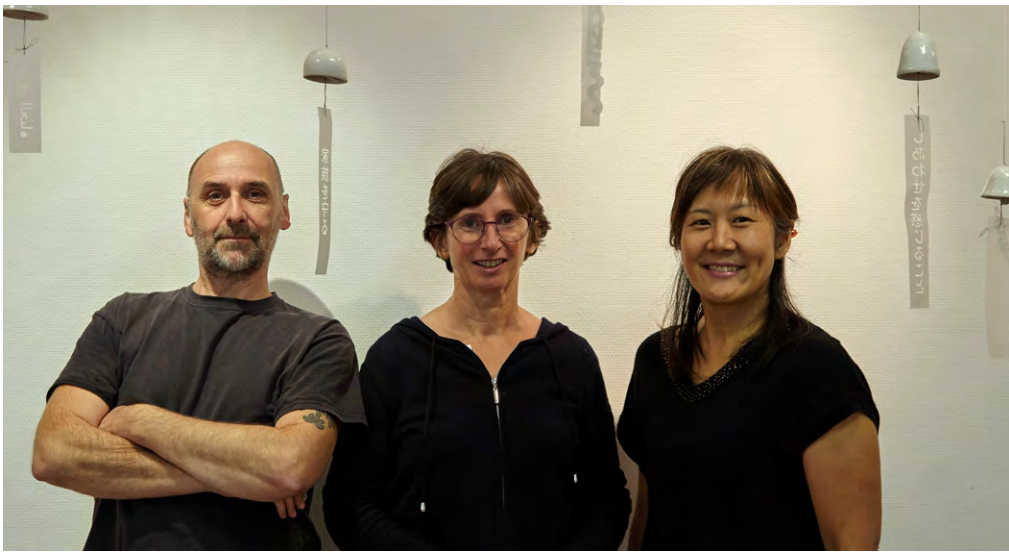

THEATRE

Jeudi 28 Janvier, 20H30, salle des fêtes

Georges Feydeau **" fait son théâtre "**
par l'ARCAL

Feydeau ne s'arrête pas à la critique de la bourgeoisie française ou à l'auto-dérision, il peut aussi user d'une autre forme d'écriture. « Georges Feydeau, fait son théâtre » regroupe pratiquement toutes les ficelles utilisées par l'auteur afin de proposer au public un miroir de la société, au travers du théâtre de l'absurde.
Un excellent moment de théâtre garanti !

Mise en scène Hervé Carrère

Infos tarifs et réservations au service culturel :
✆ 05 62 99 13 59 (placement libre)

Tarif : gratuit moins de 12 ans, 8€ moins de 18 ans sinon 15€.

Numéros Utiles

Mairie

Place de la République - BP 156
65303 Lannemezan cedex
Tél : 05 62 40 72 72 - Fax : 05 62 40 72 73
Courriel : internetlannemezan@gmail.com
Site internet : www.lannemezan.fr

Services :

Affaires Générales : état civil, élections, documents administratifs, Finances, Cabinet du Maire, Funéraire, Gestion des Ressources Humaines.

Permanences :

Voirie/assainissement: 06 87 86 32 52
Installations sportives et Nébouzan :
Tél : 06 32 51 98 51 et 06 87 86 32 51

Horaires d'ouverture :
lundi à vendredi de 8h 30 à 12 h
et de 13h 30 à 17h 30

Police Municipale

Galerie Paul Bert - rue Thiers
Tél : 05 62 40 72 78

Service Culturel

308, rue Alsace Lorraine
Tél : 05 62 99 13 59

Services Techniques

rue des Hitoles
Tél : 05 62 40 28 28 - Fax : 05 62 40 28 22

Services:

Travaux - Administration - Espaces verts - Voirie, réseaux - Logistique et création - Station d'épuration - Hygiène et sécurité - Maintenance, installations sportives et culturelles - Parc auto

Horaires d'ouverture
lundi à vendredi de 8h à 12 h
et de 13h 30 à 17h 20

Espace Public Informatique

rue Thiers - Réservez au :
Tél : 05 62 99 18 54

Horaires d'ouverture :
lundi à vendredi de 9h à 12h 30
et de 13h 30 à 18h

Espaces Annexes

Centre de Loisirs	05 62 98 50 84
Espace du Nébouzan	05 62 98 37 99
Gymnase	05 62 98 09 96
Piscine municipale	05 62 98 15 58
Salle des fêtes	05 62 40 54 42
Stade municipal	05 62 98 22 45

SERVICES ANNEXES MUNICIPAUX

308, rue Alsace Lorraine
Heures d'ouverture : lundi au vendredi 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h30

Caisse des Ecoles

Tél : 05 62 99 13 31
caissedesecoles@mairie-lannemezan.fr

- LOCAL JEUNES : 33, rue Michelet
Tél : 05 62 98 55 39 / 06 17 36 87 58

Service Sport - Animation

Tél : 05 62 99 13 55 - Tél: 05 62 99 13 56

Service Communication

Tél : 05 62 99 13 58
communication@mairie-lannemezan.fr

Service Urbanisme

Tél : 05 62 99 13 40

Bureau d'Etudes Service Projets

Tél : 05 62 99 13 46

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 05 62 99 13 25
ccas@mairie-lannemezan.fr

SES MISSIONS :
Aide sociale légale - Aide sociale facultative - RSA Logement - Portage de repas - Accompagnement budgétaire - Télé assistance - Abri de nuit - Transport de personnes âgées -

- MAISON DE RETRAITE, EHPAD Les Fougères :
350, rue Georges Clemenceau
Tél : 05 62 50 17 00

- CENTRE MULTI-ACCUEIL:
(Crèche / Halte-Garderie)
80, rue du Bié de Bagnères
Tél : 05 62 50 18 85
- RAM Relais Assistantes Maternelles : rue du Hourc
Tél : 05 62 39 44 80 ou 06 76 85 01 40

OFFICE DU TOURISME

Antenne de Lannemezan
10, rue Alsace Lorraine - Tél : 05 62 98 08 31

Fermé le lundi et dimanche.
Ouverture : mardi, mercredi et vendredi 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, jeudi et samedi 10h à 12h30 (en juillet et août ouverture en plus le samedi de 14h30 à 18h)

GARE

270, avenue de la Gare - Tél : 05 62 98 00 49
Ligne directe : 08 36 35 35 35 - 3615 ou 3616
SNCF 3615 ou 3616 TER
Internet : www.sncf.fr ou
www.ter.sncf.fr/midi-pyrenees

DIVERS

Pôle Emploi	39 49
CAT	05 62 98 07 07
Centre des Impôts	05 62 40 60 50
Circ. Médico-sociale	05 62 98 01 93
Energies Services ESL	05 62 98 01 69
La Poste	05 62 40 62 74
CCPL	05 62 98 84 09

Mission locale et rurale de montagne 05 62 98 26 88

DDT	05 62 40 72 10
SMECTOM	05 62 98 44 69
Trésorerie	05 62 98 03 91

URGENCES

Centre anti-poison	05 61 49 33 33
Gendarmerie	05 62 50 17 70
Hôpitaux	05 62 99 55 55
Urgences	05 62 99 53 62
Pompiers	18
Samu	15
Secours en montagne	05 62 92 41 41

suivez-nous :
lannemezan.fr

Mairie Lannemezan

VILLE DE LANNEMEZAN
Balcon des Pyrénées